



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

**9081<sup>e</sup>** séance

Mercredi 29 juin 2022, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Dautlari . . . . . (Albanie)

*Membres :*

Brésil . . . . .	M. de Almeida Filho
Chine . . . . .	M. Dai Bing
Émirats arabes unis . . . . .	M. Abushahab
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Mills
Fédération de Russie . . . . .	M <sup>me</sup> Evstigneeva
France . . . . .	M. de Rivière
Gabon . . . . .	M <sup>me</sup> Onanga
Ghana . . . . .	M. Agyeman
Inde . . . . .	M. Raguttahalli
Irlande . . . . .	M <sup>me</sup> Byrne Nason
Kenya . . . . .	M. Kiboino
Mexique . . . . .	M. de la Fuente Ramírez
Norvège . . . . .	M <sup>me</sup> Juul
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Kariuki

## Ordre du jour

La situation concernant la République démocratique du Congo

Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2022/503)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation concernant la République démocratique du Congo**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2022/503)**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Burundi, de la République démocratique du Congo et du Rwanda à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M<sup>me</sup> Bintou Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ; et M<sup>me</sup> Julienne Lusenge, Présidente de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/503, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Keita.

**M<sup>me</sup> Keita** : Je remercie le Conseil de sécurité de cette nouvelle opportunité de m'adresser à lui afin de lui présenter une mise à jour sur l'évolution de la situation en République démocratique du Congo, telle que mise en exergue dans le dernier rapport du Secrétaire général (S/2022/503).

Depuis mon dernier exposé au Conseil de sécurité, en mars (voir S/PV.9007), la situation sécuritaire dans l'est de la République démocratique du Congo s'est malheureusement beaucoup détériorée, en raison notamment de l'intensification des attaques du Mouvement du 23 mars (M23) contre la population civile, les forces de sécurité nationales et les Casques

bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), ainsi que la continuation des attaques des Forces démocratiques alliées (ADF), de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et les attaques d'autres groupes armés en Ituri et au Nord-Kivu.

L'intensification des attaques du M23 et les tensions régionales qui en ont découlé ont malheureusement remis en cause la dynamique positive enregistrée au cours des dernières années entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Le M23 a lancé plusieurs offensives dans le territoire de Rutshuru de la province du Nord-Kivu depuis le mois d'avril. En mai et juin, les attaques du M23 se sont déroulées de manière coordonnée sur plusieurs axes dans le Rutshuru. Les offensives du M23 ont eu un impact majeur sur la population civile, entraînant la mort d'au moins 23 civils, dont six enfants. Plus de 170 000 personnes ont été déplacées. Alors que certaines ont trouvé refuge grâce à l'hospitalité des familles d'accueil, les abris communautaires construits par des partenaires humanitaires sont devenus surpeuplés, tout comme les écoles, les stades, et les autres espaces collectifs dans lesquels étaient abritées d'autres personnes déplacées.

Je suis particulièrement préoccupée par l'entrave à la scolarité des enfants entraînée par cette situation, qui n'est qu'un seul exemple de la manière dont la résurgence du M23 a perturbé la vie quotidienne d'une population civile qui a déjà souffert de l'insécurité persistante et de l'éruption du mont Nyiragongo l'année dernière. Dans ce contexte, la réponse robuste et proactive de la MONUSCO, agissant conformément à son mandat et dans le strict respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme, a empêché le M23 de menacer la ville de Goma et d'autres localités situées le long de la route nationale 2.

Cependant, suite à des attaques coordonnées sur une direction est-ouest, le M23 a occupé la ville de Bunagana, un important poste-frontière avec l'Ouganda. Au cours des affrontements les plus récents, le M23 s'est comporté de plus en plus comme une armée conventionnelle plutôt que comme un groupe armé. Le M23 dispose d'une puissance de feu et d'équipements de plus en plus sophistiqués, notamment en termes de capacités de tir à longue portée de mortier et mitrailleuse, ainsi que de tir de précision sur des aéronefs. La menace que cela représente pour la population et les Casques bleus, qui ont le mandat de la protéger, est évidente.

Je voudrais ici rendre hommage aux neuf Casques bleus qui ont perdu la vie, dont huit le 29 mars, alors que je présentais un exposé au Conseil, dans un crash d'hélicoptère dû à une opération hostile dans une zone contrôlée par le M23 et un autre Casque bleu le 5 avril dans une opération offensive contre la CODECO en Ituri. Je voudrais réaffirmer ici ma condamnation ferme des attaques du M23 et réitérer par la même occasion la détermination de la MONUSCO à remplir le mandat qui lui a été confié par le Conseil. Toutefois, il est impératif que le Conseil redouble ses efforts en faveur d'une désescalade rapide de la situation et du désarmement sans condition du M23.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

La résurgence du M23 a eu de lourdes répercussions sur la sécurité, les droits humains et la situation humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que sur les dynamiques régionales. L'équipe de pays pour l'action humanitaire a élaboré un plan de lutte contre la crise provoquée par le M23, et le Coordonnateur humanitaire a alloué 5 millions de dollars du fonds humanitaire pour amorcer la riposte. Une requête auprès du guichet Réponse rapide du Fonds central pour les interventions d'urgence est en cours d'élaboration concernant les besoins nouveaux de l'Ituri et du Nord-Kivu découlant de la crise actuelle.

Alors que les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont redéployé leurs forces dans le Petit Nord pour répondre à la menace posée par le M23, et que la MONUSCO a dû procéder à un transfert similaire de sa composante militaire, d'autres groupes armés ont cherché à profiter du vide sécuritaire qui en a résulté. L'intensification des attaques perpétrées par les ADF dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, ainsi que les attaques et les représailles lancées par la CODECO et les forces du groupe Zaïre, ont fait payer un lourd tribut à la population civile, plus de 150 civils ayant été tués entre le 28 mai et le 17 juin. Dans ce contexte, la situation humanitaire dans les provinces de l'est du pays s'est détériorée et le nombre total de personnes déplacées cette année s'élève à environ 700 000.

Le regain de tensions régionales a coïncidé avec une montée très inquiétante des discours de haine et de l'incitation à la violence visant en particulier les populations congolaises parlant le kinyarwanda. Entre mai et juin, au moins huit cas de discours de haine répondant aux critères du Plan d'action de Rabat et prenant spécifiquement pour cible ces rwandophones

ont été recensés, dont au moins trois émanaient des autorités militaires et policières congolaises. L'ONU a clairement condamné ces tentatives répréhensibles d'alimenter les tensions intercommunautaires. Je me félicite des mesures prises par les autorités congolaises pour condamner publiquement ces discours incendiaires et traduire en justice tous ceux qui se livrent à un tel comportement irresponsable et aux actes de violence qui y sont liés. Je juge très encourageant que des dizaines de dirigeants, responsables politiques et figures de la société civile congolais aient appelé au calme et condamné ces incitations à la violence. Je suis également très émue par le retour pacifique et réussi des familles déplacées banyamulenge chez elles à Rurambo, au Sud-Kivu, grâce à la détermination et au leadership courageux du chef bafuliro local. Cet acte de courage, de fraternité et de solidarité intercommunautaires doit être souligné et salué.

Dans ce contexte extrêmement tendu, il incombe au Conseil de sécurité d'appuyer pleinement les efforts déployés dans la région pour apaiser les tensions diplomatiques et les problèmes de sécurité actuels entre les États voisins et mettre un terme au fléau des groupes armés. Si le M23 poursuit ses attaques bien coordonnées contre les FARDC et la MONUSCO en renforçant ses moyens classiques, la Mission pourrait se retrouver confrontée à une menace qui dépasse ses capacités actuelles. La poursuite des activités du M23 et des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo risque de réduire à néant les progrès durement acquis en matière de sécurité et de stabilité dans le pays et dans la région.

J'exhorte par conséquent la République démocratique du Congo et le Rwanda à saisir l'occasion offerte par le prochain sommet que le Président João Lourenço organisera à Luanda pour surmonter leurs différends par la voie du dialogue. Dans l'intervalle, il est impératif que les deux pays continuent d'utiliser pleinement les mécanismes sous-régionaux existants, tels que le Mécanisme conjoint de vérification élargi, pour régler leurs griefs mutuels sur la base de faits établis.

Je me félicite de la tenue, le 20 juin à Nairobi, du troisième conclave, au cours duquel les chefs d'État de l'Afrique de l'Est ont confirmé leur volonté de trouver une solution durable au conflit dans l'est de la République démocratique du Congo par des moyens tant politiques que militaires. Je juge encourageante la détermination du Gouvernement de la République démocratique du Congo à poursuivre les consultations

avec les groupes armés locaux et à les inciter à rejoindre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Plusieurs groupes armés locaux se sont déclarés disposés à déposer les armes et à participer à ce programme national, dont la mise en œuvre rapide et efficace est essentielle pour ouvrir la voie à la paix et à la stabilité en République démocratique du Congo. Dans l'intervalle, et comme demandé par le secrétariat conjoint du processus de Nairobi, la MONUSCO travaille en étroite collaboration avec les autorités congolaises afin de concevoir des mesures transitoires pour les phases initiales du désarmement en attendant la pleine opérationnalisation du Programme, de sorte à s'assurer que l'élan créé par les consultations de Nairobi avec les groupes armés ne s'essouffle pas.

Je juge aussi prometteurs les progrès que la cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination créé en vertu de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région a accomplis s'agissant de faire face à la menace que représentent les groupes armés étrangers par des moyens non militaires. Au cours des 20 dernières années, il convient de le rappeler, la mise en œuvre de mesures non militaires, notamment le désarmement, la démobilisation, la réintégration et la réinstallation, a déjà contribué au rapatriement vers leur pays d'origine de la majorité des groupes armés étrangers présents dans l'est de la République démocratique du Congo.

*(l'oratrice reprend en français)*

La situation politique nationale a également connu des évolutions notables depuis ma dernière intervention. En juin, des amendements à la loi électorale ont été adoptés par l'Assemblée nationale et le Sénat, qui sont de nature à accroître la transparence du processus électoral et à favoriser la participation des femmes en tant que candidates. Cependant, l'absence de l'opposition lors du débat parlementaire sur la révision de la loi électorale montre que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour créer les conditions d'un processus inclusif, transparent et apaisé.

Je réaffirme ma détermination à déployer mes bons offices en faveur du dialogue entre les différentes forces politiques du pays. Je saisis cette occasion pour lancer un appel aux acteurs politiques et aux forces vives de la nation à faire preuve de responsabilité en œuvrant pour la création d'un climat politique apaisé. J'encourage également les autorités congolaises à préserver l'espace démocratique et assurer le plein

respect des libertés fondamentales, notamment au vu de l'extension renouvelée à maintes reprises de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu.

Entre-temps, la MONUSCO se prépare à franchir une étape majeure dans l'ajustement de sa présence en République démocratique du Congo, avec la fermeture définitive demain, de ses bureaux à Kalemie, dans la province du Tanganyika. Je salue les efforts des autorités congolaises visant à renforcer la présence et les capacités des institutions de l'État dans la province. Le déploiement récent de 80 policiers dans des zones où les défis sécuritaires persistent constitue une preuve tangible de l'engagement des autorités congolaises à assumer leurs responsabilités envers la population dans les zones où la présence des Nations Unies est destinée à évoluer. L'équipe de pays des Nations Unies continuera à soutenir les efforts du Gouvernement visant à préserver et à consolider les progrès réalisés avec l'appui de la MONUSCO.

Je saisis également cette occasion pour me féliciter de l'engagement du Gouvernement, par l'intermédiaire du groupe de travail conjoint, dans le suivi de la mise en œuvre du plan de transition conjoint endossé par le Conseil en décembre de l'année dernière. À cet égard, il est essentiel que le Gouvernement poursuive les réformes envisagées dans son programme d'action, notamment dans le secteur de la sécurité, afin que les institutions de l'État soient en mesure de relever les multiples défis auxquels le pays est confronté.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Pour terminer, je tiens à exprimer ma gratitude au Conseil de sécurité et aux pays fournisseurs de contingents et de personnel de police pour leur appui continu à la MONUSCO, en particulier à un moment où la Mission rencontre des problèmes dans l'exécution de son mandat. Je salue la bravoure et le courage des femmes et des hommes qui servent sous le drapeau de l'ONU et l'engagement de leurs pays dans ces circonstances très éprouvantes. La MONUSCO reste déterminée à protéger les civils et à aider à lutter contre les moteurs du conflit et de la violence. Pour que la Mission s'acquitte des tâches principales qui lui ont été confiées, il demeure essentiel que les membres du Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police soient unis derrière une vision commune.

*(l'oratrice reprend en français)*

Zawede, une jeune fille de 11 ans, en classe de cinquième primaire, originaire du Kivu, a écrit un slam en

faveur des enfants, que l'on m'a demandé de transmettre au Conseil. Le texte est long mais je vais en lire la fin :

« Ce slam est à la fois une expression d'amour et d'espoir que j'ai pour mon pays mais aussi une douleur aiguë, une déception et un sentiment d'abandon de la part des adultes qui devraient s'impliquer activement dans le processus de maintien de la paix dans l'est de la République démocratique du Congo, cette zone qui transpire sueur, larme et sang depuis un quart de siècle.

Dans cette optique, je prierai donc chaque membre du Conseil de sécurité de s'approprier ma voix, de l'amplifier et de la soigner autant qu'il se peut pour que l'enfant du monde, de l'Afrique, de la République démocratique du Congo, du Kivu et de Bunagana jouisse de ses droits en tant qu'être humain et en tant qu'enfant et qu'il recouvre sa dignité dans un climat de prospérité et de stabilité ».

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Keita de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Lusenge.

**M<sup>me</sup> Lusenge** : Je m'appelle Julienne Lusenge et je suis Directrice du Fonds pour les femmes congolaises et Présidente de l'organisation Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral. Au nom des femmes congolaises, je vous remercie, Madame la Présidente, pour l'opportunité qui m'est offerte de partager avec le Conseil de sécurité quelques points sur la situation des femmes dans ce contexte de conflits qui perturbe notre vie et détruit nos valeurs communautaires.

Mais, avant tout, je profite de cette occasion pour remercier le Conseil pour l'engagement de certains pays aux cotés de l'Ukraine et exprimer ma solidarité et compassion avec le peuple ukrainien et particulièrement les femmes et les enfants.

Au moment où l'est de la République démocratique du Congo, mon pays, vit une instabilité politique, sécuritaire et humanitaire sans précédent, la présente séance se présente comme une énième opportunité pour mener des actions concrètes afin de mettre définitivement un terme à cette tragédie qui n'a que trop duré et qui fait la honte de l'humanité.

La situation sécuritaire se détériore gravement à cause du terrorisme des Forces démocratiques alliées (ADF), du Mouvement du 23 mars (M23), des Forces

démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), de la Coopérative pour le développement du Congo (CODECO) et d'autres groupes armés, malgré les efforts de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo et les opérations menées par les forces de défense et de sécurité congolaises, appuyées par les Forces de défense populaires de l'Ouganda dans le cadre de l'état de siège décrété en mai 2021 dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Je voudrais remercier et féliciter M<sup>me</sup> Bintou Keita, qui a accompagné, lors de récents affrontements, des troupes de Casques bleus sur le terrain, et même la population. Je la remercie pour sa présence. Je voudrais aussi présenter mes condoléances aux familles des Casques bleus décédés dans mon pays.

La position de pays voisins en faveur des rebelles du M23 entrave la paix dans cette partie du territoire. La République démocratique du Congo compte à ce jour plus de 5,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les populations hôtes sont coupées de leurs ressources. Peut-on imaginer que les mamans préparent la poussière et la terre pour nourrir les enfants, à la place de la bouillie de maïs ou de soja ? Qu'il me soit permis d'évoquer ici le témoignage de notre compatriote Furaha, exprimé en ces termes :

« Un membre de ma famille a été enlevé et les bourreaux ont exigé la rançon de 700 \$. La parcelle familiale a été mise en gage pour avoir cette somme. Les kidnappeurs m'ont indiqué le chemin à suivre pour déposer l'argent et ont exigé que je me présente physiquement. C'était un piège qu'ils m'ont tendu pour me ligoter, me tabasser et me déshabiller.

Ils ont égorgé un homme nande de Beni, ont arraché ses entrailles qu'ils m'ont demandé de préparer. Ils m'ont apporté deux bidons d'eau pour nettoyer et apprêter les condiments. Ils ont fait manger à tous les prisonniers la chair humaine. Le reste du corps a été transporté par les prisonniers pour une autre destination.

Tard la nuit, ils sont arrivés dans un autre camp, m'ont violée toute la nuit et soumise à d'autres sévices corporels. Quelques jours plus tard, j'ai été relâchée par un élément de la même milice CODECO qui m'a indiqué le chemin. Malheureusement, j'ai encore été arrêtée par un autre groupe dans un autre village et détenue esclave sexuelle durant plusieurs jours. Là aussi, on m'a fait préparer et manger la chair humaine. J'ai subi

toutes sortes de traitements dégradants et inhumains. Un jour, par la grâce de Dieu, j'ai pu fuir et revenir à mon village. Le membre de la famille pour lequel la rançon avait été exigée avait déjà été assassiné ».

Plusieurs enfants orphelins sont sans assistance dans le territoire de Beni et en Ituri. Ces enfants sont hébergés par les femmes veuves ou des familles dépourvues de tout. Les mineurs se livrent au sexe de survie. Les femmes d'Oicha se disent traumatisées par la cruauté des ADF. En offrant les services aux survivants dans les zones de conflit, les acteurs sont confrontés à des contraintes et défis variés, notamment la détérioration de la situation sécuritaire à cause de l'activisme des groupes armés, qui empêchent des victimes d'accéder aux soins dans le délai de 72 heures. Il y a plusieurs obstacles qui empêchent les victimes d'accéder à la justice, y compris l'insuffisance de juges, le manque de réparations après la condamnation des auteurs, la distance pour atteindre les tribunaux et les difficultés dans la collecte et la conservation des preuves.

Nous constatons l'amplification de la méfiance entre la population et les dirigeants, entre les différentes communautés, envers les humanitaires et envers la mission de maintien de la paix à cause de l'insécurité et des souffrances qui augmentent chaque jour. Nos efforts de renforcement de la cohésion sociale et les formations sur la cohabitation pacifique pour atténuer les conflits au sein des communautés sont annihilés par ces souffrances extrêmes.

Eu égard à ce tableau ci-haut peint, les recommandations pertinentes ci-après conviennent d'être formulées aux membres du Conseil. Il faut mettre fin à l'ambiguïté sur la situation qui se passe à l'est de la République démocratique du Congo. Les rapports des experts des Nations Unies sont à la disposition du Conseil de sécurité et montrent l'implication du pays voisin aux côtés du M23. Il faut arrêter d'applaudir ce pays, qui se développe sur les morts et les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles par l'exploitation illicite des ressources de la République démocratique du Congo et l'instrumentalisation des groupes armés. Ceci maintient l'instabilité dans la région des Grands Lacs.

Il importe de redoubler les actions et de renforcer les mécanismes de concertation dans le but de rendre effective la protection de la population civile, surtout dans la partie est, à l'approche des élections. Il faut soutenir les efforts des communautés dans l'assistance

à la population civile, écouter leurs cris de détresse et appuyer les programmes qui cherchent des solutions alternatives et durables en vue de sauver des vies.

Il est nécessaire d'agir de sorte que les problèmes du Rwanda avec les FDLR soient traités au Rwanda, et non pas en République démocratique du Congo. Le Rwanda doit donc dialoguer avec les FDLR au Rwanda.

Il faut agir effectivement pour l'instauration d'une justice internationale pour le Congo, et pour la prise de décisions conséquentes partant du rapport d'évaluation. L'ONU doit cesser de fermer les yeux sur les morts que compte la République démocratique du Congo. Il faut apporter plus d'aide médicale et psychologique aux survivants.

Il convient de poursuivre les efforts de lutte contre l'insécurité alimentaire mondiale actuelle, causée par la guerre en Ukraine, et ses ramifications en Afrique, et surtout ses impacts sur les femmes et les enfants. En outre, il y a lieu que l'Assemblée générale et tous les alliés et partenaires organisent d'urgence un forum qui se concentrera uniquement sur la résolution de ce problème d'insécurité alimentaire et sur l'atténuation de ses impacts en Afrique.

Il importe d'assister davantage les orphelins et les veuves, et enfin, de lancer des initiatives antiprostitution par la réduction de la pauvreté, financées par la communauté internationale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Lusenge de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. de Rivière** (France) : Je remercie M<sup>me</sup> Keita et M<sup>me</sup> Lusenge pour leurs interventions.

La France soutient pleinement les efforts régionaux visant à stabiliser la situation à l'est de la République démocratique du Congo, alors que celle-ci se dégrade. Les civils et les forces de sécurité congolaises continuent à subir les attaques des groupes armés. La France condamne les offensives en cours du Mouvement du 23 mars et les actions d'autres groupes armés, dont les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo et les Forces démocratiques de libération du Rwanda.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) met en œuvre son mandat, dans le respect des droits de l'homme et du droit international

humanitaire. Les attaques contre la Mission, qui a perdu neuf Casques bleus ce trimestre, doivent cesser et faire l'objet d'enquêtes.

Le processus engagé à Nairobi doit se poursuivre. Les consultations avec les groupes armés doivent aboutir à leur désarmement, démobilisation et réintégration. Il est primordial que la force régionale annoncée lors du dernier conclave soit complémentaire d'un processus politique. Elle devra s'articuler avec la MONUSCO, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo.

La France continuera à soutenir la poursuite du dialogue entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, dans le cadre des mécanismes existants et des initiatives diplomatiques en cours. Je pense en particulier à la médiation engagée par le Président de la République d'Angola, avec le soutien de l'Union africaine.

La priorité doit également être donnée à la protection des civils. On assiste à une résurgence des discours de haine visant des communautés et des individus. La MONUSCO a multiplié ses actions de prévention. Chacun doit s'engager pour combattre ces incitations à la violence. Celle-ci a conduit au déplacement de milliers de personnes. Certains groupes armés s'en prennent à ces civils en attaquant des camps de déplacés. La France salue la mobilisation de la MONUSCO – et notamment sa brigade d'intervention reconfigurée – pour protéger ces camps.

Ces trois derniers mois, aucun nouveau groupe armé ne s'est engagé contre le recrutement ou l'utilisation d'enfants. La France appelle à redoubler les efforts pour prévenir le recrutement et l'utilisation illégaux d'enfants. Le régime de sanctions du Conseil de sécurité, que nous nous apprêtons à renouveler, est un outil supplémentaire qui doit permettre de lutter contre ceux qui utilisent les enfants dans les conflits armés.

Enfin, nos partenariats doivent se renforcer pour assurer un développement durable au service des populations. La France salue la poursuite des travaux parlementaires pour préparer les élections de 2023. La protection de l'espace démocratique, la transparence, l'inclusivité et la participation des femmes sont de nature à contribuer au bon déroulement de ces élections.

En matière de santé, le soutien à la République démocratique du Congo doit s'accroître. C'est pourquoi la France a récemment fait don de près de 300 000 doses de vaccins contre la maladie à coronavirus (COVID-19). L'Union européenne a, elle, engagé une aide humanitaire de 600 000 euros contre une flambée de la variole du singe dans la province du Maniema.

Ce sont les jeunes générations qui bâtiront la République démocratique du Congo de demain. Pour appuyer l'accès à l'enseignement, la France apportera un demi-million d'euros à la fondation Kinshasa Digital, pour préparer les étudiants congolais aux études supérieures.

Je conclurai en réaffirmant le soutien de la France à la Représentante spéciale du Secrétaire général et à la MONUSCO. Leur action sert au quotidien la paix dans la région.

**M. Mills** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, de l'exposé intéressant et utile qu'elle a présenté ce matin. Je tiens également à remercier M<sup>me</sup> Lusenge pour ses éclairages et ses recommandations au Conseil de sécurité.

Les États-Unis demeurent profondément préoccupés par la campagne de violence persistante du Mouvement du 23 mars (M23) dans la province du Nord-Kivu et par les tensions à la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Nous nous faisons également l'écho des appels lancés par le Secrétaire général au M23 et à tous les groupes armés non étatiques dans l'est de la République démocratique du Congo afin qu'ils cessent leurs actes de violence contre les civils, se démobilisent et déposent leurs armes. Par ailleurs, nous encourageons tous les groupes en République démocratique du Congo à participer au Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation sans conditions et nous appelons les groupes armés étrangers à rentrer dans leurs pays d'origine.

Nous prions la République démocratique du Congo et le Rwanda de continuer à prendre des mesures en vue d'atténuer les tensions. Nous appuyons le processus de Nairobi et le dialogue de haut niveau dirigés par les Présidents du Kenya et de l'Angola, relativement à cette question. Nous saisissons cette occasion pour souligner que tous les pays doivent respecter l'intégrité territoriale de leurs voisins. Nous avons clairement fait savoir que l'entrée de forces étrangères en République démocratique du Congo devait s'effectuer en coopération avec la République démocratique du Congo et en toute transparence.

Comme nous venons de l'entendre, les activités des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo ont des conséquences humaines réelles et terribles. Elles sont à l'origine de déplacements et de

besoins humanitaires sans précédent et représentent un obstacle important à l'accès humanitaire et à la fourniture d'une aide vitale. Par exemple, selon les informations communiquées par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) concernant la province de l'Ituri, les groupes armés ont tué près de 800 civils rien qu'au cours de la dernière période considérée.

Nous sommes profondément alarmés par les déclarations du Rwanda qui remettent en question l'impartialité de la MONUSCO. La Mission n'épargne aucun effort pour atteindre, de manière impartiale, les objectifs énoncés dans son mandat dans un environnement de plus en plus complexe. De telles déclarations encouragent l'hostilité envers les soldats de la paix de la MONUSCO et sont inacceptables. Pour dire les choses clairement, tout discours incitant à la violence ou accroissant de quelque manière que ce soit les risques pour le personnel de la MONUSCO et pour sa sûreté et sa sécurité est inacceptable.

Bien entendu, c'est à la République démocratique du Congo qu'il incombe au premier chef de protéger ses citoyens. Les États-Unis s'engagent à continuer d'aider la République démocratique du Congo dans le cadre de leur partenariat privilégié avec ce pays, en particulier en cette période difficile.

Je demande instamment aux dirigeants des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) de privilégier des approches de la crise fondées sur le dialogue. Les États-Unis insistent sur le fait que le déploiement de toute force supplémentaire dans l'est de la République démocratique du Congo doit faire l'objet d'une étroite concertation avec la MONUSCO et être conforme aux engagements des parties en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire. Il doit également être conforme aux résolutions assorties de sanctions adoptées par le Conseil de sécurité et toujours en vigueur, et le Conseil doit être officiellement informé avant le déploiement.

Enfin, je voudrais revenir sur une question que j'ai évoquée au début de mon intervention. Les États-Unis s'associent à leurs alliés pour encourager tous les acteurs à s'abstenir de tout propos susceptible de déclencher des violences contre les soldats de la paix des Nations Unies ou contre les personnes parlant kinyarwanda ou les personnes d'origine rwandaise dans l'est de la République démocratique du Congo. Les élus de la République démocratique du Congo doivent condamner

de manière claire et catégorique la tenue de tels propos dans les instances publiques ou sur toute plateforme de médias sociaux. La région ne sait que trop bien ce qui peut arriver lorsque des groupes instrumentalisent leurs différences supposées pour inciter à la haine et à la violence les uns envers les autres. Nous ne pouvons pas permettre que cela se reproduise.

Pour terminer, je tiens à appeler une fois de plus la République démocratique du Congo, le Rwanda et les autres membres de la CAE à réduire les tensions et à œuvrer à la recherche d'une solution durable à la violence et à l'instabilité dans l'est de la République démocratique du Congo.

**M. Agyeman** (Ghana) (*parle en anglais*) : J'ai le plaisir de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et le Kenya.

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier de son exposé la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M<sup>me</sup> Bintou Keita, et de saluer les efforts qu'elle déploie en faveur de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo. Je remercie également M<sup>me</sup> Julienne Lusenge de l'éclairage qu'elle nous a apporté et des recommandations qu'elle a faites au Conseil. Je salue également la participation des Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda à la présente séance.

Notre déclaration sera axée sur trois domaines principaux : la situation politique, la situation humanitaire et les conditions de sécurité.

Sur le plan politique, nous nous félicitons de la détermination du Gouvernement de la République démocratique du Congo à organiser des élections en 2023, conformément au cadre constitutionnel. Nous saluons l'adoption par l'Assemblée nationale de modifications à apporter à la loi électorale, dont des dispositions qui non seulement accroissent la transparence mais favorisent également une plus grande participation de candidates. Cela marque un grand pas en avant vers la mise en œuvre de la parité femmes-hommes.

Nous prenons acte des conditions de sécurité difficiles dans certaines régions de la République démocratique du Congo et encourageons les autorités nationales à adopter une approche globale pour la planification des préparatifs aux processus électoraux afin de donner à toutes les Congolaises et tous les Congolais la possibilité de participer aux prochaines élections.

Nous nous félicitons des résultats des conclaves des chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) sur la situation en matière de paix et de sécurité dans la partie orientale de la République démocratique du Congo et de leur engagement à contribuer à la réconciliation, à la stabilisation et à l'instauration d'une paix durable dans la région.

Nous saluons la participation de groupes armés, ainsi que de dirigeants de communautés locales, aux deux cycles des pourparlers de paix intercongolais. Le fait qu'ils se montrent de plus en plus disposés à déposer les armes et à adhérer au Programme national de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation est encourageant.

Nous nous félicitons de l'annonce de la création d'une force régionale, qui devrait contribuer à la stabilisation de la République démocratique du Congo ainsi que de l'ensemble de la région des Grands Lacs.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité appellent toutes les parties prenantes à décourager tout propos injurieux et discours de haine, toute menace de génocide et tout autre propos politique qui incite à la violence, et à cesser d'utiliser ce genre de langage. Il est impératif que toutes les communautés travaillent ensemble pour stabiliser la partie orientale de la République démocratique du Congo, en vue de parvenir à une prospérité mutuellement partagée.

Les conséquences dévastatrices de la violence des groupes armés sur les civils, en particulier les populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les déplacés, restent alarmantes. Les activités des groupes affiliés au terrorisme, tels que les Forces démocratiques alliées (ADF), continuent de faire payer un lourd tribut aux civils et aux biens de caractère civil, qui sont victimes, en particulier, de manipulations, d'exactions, d'enlèvements, de meurtres et de mutilations, ainsi que de l'emploi sans discrimination d'engins explosifs improvisés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent avec force les activités déstabilisatrices des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment les ADF, la Coopérative pour le développement du Congo et le Mouvement du 23 mars, qui a refait surface. Nous appelons tous les groupes armés, tant étrangers que locaux, à cesser immédiatement et sans condition les hostilités, à déposer les armes et à participer aux programmes de désarmement nationaux et régionaux.

Les groupes armés doivent à la population de la République démocratique du Congo de prendre conscience qu'il n'y a pas de solution militaire à leurs problèmes et que la réponse consiste à donner suite à l'appel en faveur de la paix, à s'impliquer directement dans les pourparlers de paix intercongolais et à saisir les possibilités de prospérité et de développement économiques partagés.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité restent profondément préoccupés par la crise humanitaire dans l'est de la République démocratique du Congo, où l'on compte 5,5 millions de déplacés, plus d'un demi-million de réfugiés et 27 millions de civils en situation d'insécurité alimentaire aiguë, aggravée par l'insécurité généralisée. Nous constatons qu'à ce jour, le plan de réponse humanitaire 2022, destiné à aider 8,8 millions de personnes, n'a reçu que 15 % des 1,88 milliard de dollars nécessaires.

Nous saluons le travail remarquable des organisations humanitaires dont les agents, au péril de leur vie, apportent un soutien continu aux populations congolaises. Nous exhortons la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) à mettre en œuvre, conjointement avec le Comité directeur mixte du Fonds pour la consolidation de la paix, une approche fondée sur le triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, à l'appui du plan de réponse humanitaire 2022.

Il importe que l'aide humanitaire soit basée sur la résilience. Elle doit supposer la remise en état et la reconstruction des infrastructures civiles, le rétablissement des services essentiels et la fourniture de matériel et de technologies modernes en appui à l'entrepreneuriat local qui préserve les moyens de subsistance.

Les membres africains du Conseil de sécurité encouragent les États membres de la CAE, ainsi que de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, à travailler ensemble pour trouver des solutions durables pour les réfugiés et les déplacés. Cela doit inclure leur retour et leur réintégration dans leurs communautés d'origine, de façon librement consentie, en toute sécurité et dans la dignité.

Nous réaffirmons que les États de la région doivent rester déterminés à s'attaquer aux causes profondes du conflit et à promouvoir des modèles de développement humain durables et équitables en favorisant l'inclusion

dans tous les aspects de la vie et la gestion efficace de la diversité. Les trois membres africains du Conseil de sécurité encouragent en outre les États de la région à approfondir leur intégration économique, élément essentiel pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement économique.

À la lumière des négociations en cours sur le régime de sanctions concernant la République démocratique du Congo, les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent que l'obligation de notification actuelle demeure un obstacle bureaucratique inutile, qui porte atteinte à la souveraineté du pays. Cette exigence continue d'entraver la capacité de la République démocratique du Congo de juguler les activités des groupes armés et l'empêche d'améliorer sa capacité de préserver sa sécurité interne.

L'obligation de notification n'empêche pas la prolifération des armes en République démocratique du Congo, et ne sert qu'à rendre disponibles des informations qui devraient rester l'apanage d'un État souverain. Comme nous l'avons entendu ce matin, les groupes armés continuent d'acquérir des armes, y compris de l'artillerie lourde, ce qui renforce leur capacité de s'opposer aux Forces armées de la République démocratique du Congo ainsi qu'à la MONUSCO.

Nous demandons au Conseil de répondre favorablement à la demande des autorités congolaises de lever l'obligation de notification pour l'acquisition d'armes, et de respecter leur droit souverain de recevoir une formation militaire et un appui technique pour assurer la sécurité et la défense du peuple congolais. À cet égard, nous demandons aux mécanismes régionaux et à la communauté internationale d'aider la République démocratique du Congo à freiner la prolifération et la fourniture illicites d'armes en comblant les lacunes dont profitent les réseaux criminels transfrontaliers.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité saluent les efforts déployés par la MONUSCO et la communauté internationale afin de promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Nous renouvelons nos remerciements au Secrétaire général et au Président de la Commission de l'Union africaine, ainsi qu'à tous les dirigeants régionaux et mondiaux, pour leur appui aux processus de paix en cours dans la région. Nous soulignons notre solidarité avec le Gouvernement et le peuple de la République démocratique du Congo dans leur quête d'une paix durable et réaffirmons notre respect pour l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique de leur pays.

**M<sup>me</sup> Juul** (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, de son exposé et je remercie également M<sup>me</sup> Julienne Lusenge de son témoignage puissant et de ses recommandations.

Comme le montrent clairement l'exposé instructif de la Représentante spéciale et le rapport du Secrétaire général (S/2022/503), les conditions de sécurité dans certaines parties de l'est de la République démocratique du Congo sont malheureusement en train de se détériorer, notamment en raison des affrontements entre le Mouvement du 23 mars et les Forces armées de la République démocratique du Congo. Les Forces démocratiques alliées, la Coopérative pour le développement du Congo et d'autres groupes armés restent également une menace constante pour les civils. Nous sommes vivement préoccupés par ces attaques. Nous sommes également préoccupés par la résurgence des discours haineux et de l'incitation à la violence dans la région des Grands Lacs, ainsi que par les informations faisant état d'actes de violence répétés au cours des dernières semaines contre des personnes parlant le kinyarwanda en République démocratique du Congo. La proclamation de l'état de siège a été un moyen de faire face aux menaces contre la sécurité, mais les résultats escomptés ne semblent pas s'être matérialisés. Les combats dans l'est reprennent de plus belle, et des rapports montrent que les atteintes aux droits humains et les violations de ces droits ainsi que les violations du droit international humanitaire se poursuivent. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations pointant vers une augmentation spectaculaire des cas de violences sexuelles. La Norvège exhorte toutes les parties prenantes à évaluer soigneusement les avantages de l'état de siège avant de le prolonger. Nous rappelons que tous les civils, notamment les enfants, doivent être protégés. Nous soulignons également que tous les pays doivent respecter la souveraineté de la République démocratique du Congo.

La Norvège encourage les autorités congolaises, les groupes armés et les parties prenantes régionales à poursuivre leurs échanges dans le cadre du conclave des chefs d'État de la région et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Nous appuyons l'inclusion de toutes les parties prenantes concernées dans ce processus, y compris les membres de la société civile, les femmes et les jeunes. Nous nous félicitons également de la participation d'autres groupes

armés, ce qui pourrait, à terme, réduire la menace pour la sécurité des civils dans l'est de la République démocratique du Congo.

Nous encourageons l'Envoyé spécial Xia et la Représentante spéciale Keita à poursuivre leurs efforts en vue de réduire les tensions dans la région, et nous félicitons les sept chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour le rôle moteur qu'ils jouent dans ce processus. Il est important que le processus de Nairobi appuie le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation en République démocratique du Congo. En ce qui concerne le déploiement proposé d'une force régionale de la CAE dans l'est de la République démocratique du Congo, la Norvège souhaite souligner la nécessité d'une coordination approfondie avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les autres acteurs sur le terrain.

Une nouvelle étape importante sera franchie lorsque la MONUSCO se retirera de la province du Tanganyika ce mois-ci. Depuis des années, la MONUSCO contribue à la stabilité, au renforcement de la sécurité et à la protection des civils dans la province. Dans la période qui suivra ce retrait, il importera de préserver les acquis et de tirer les enseignements de l'expérience. En outre, les autorités congolaises et le système des Nations Unies doivent être prêts à reprendre certaines tâches après le départ de la MONUSCO. À cet égard, je tiens à souligner l'importance de la transparence et de la communication entre tous les acteurs concernés.

La Norvège est prête à collaborer avec toutes les parties prenantes pour un recalibrage durable et responsable de la MONUSCO et pour la paix en République démocratique du Congo.

**M. de Almeida Filho** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, et M<sup>me</sup> Julienne Lusenge de leurs exposés, et saluer la présence des délégations de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à la présente séance. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier les femmes et les hommes de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) de leur travail acharné, tout en déplorant le fait que certains d'entre eux ont perdu la vie en s'acquittant du mandat de la MONUSCO. Je voudrais faire des observations sur trois points.

Le premier point concerne la violence. Nous restons sérieusement préoccupés par les activités des groupes armés dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo. Outre les actions des Forces démocratiques alliées, des Forces démocratiques de libération du Rwanda, de la Coopérative pour le développement du Congo et de la Résistance pour un État de droit au Burundi, la lutte contre ces groupes rebelles a entraîné des violences à grande échelle en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. La réapparition du Mouvement du 23 mars et sa récente offensive terrestre sont extrêmement préoccupantes. Avant tout, nous sommes profondément troublés par les effets débilissants du conflit armé sur les civils qui vivent dans et autour de villes comme Goma, Beni et Uvira, et dans les zones rurales, en particulier les femmes, les enfants et les personnes déplacées.

Ces préoccupations m'amènent à mon deuxième point, la diplomatie régionale. Nous estimons que la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi ont des intérêts communs, sont confrontés à des menaces collectives et bénéficieraient d'actions conjointes et concertées. Tant le niveau de menace que représentent les groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo que les risques transfrontaliers qu'ils posent nous incitent à chercher des solutions régionales, du moins en partie. Nous saluons donc les efforts déployés sous le leadership conjoint de l'Union africaine et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Nous saluons le rôle important joué par le Président Macky Sall et appuyons les efforts du Président João Lourenço. Nous nous félicitons également des efforts déployés par la Communauté d'Afrique de l'Est pour approuver le processus de Nairobi.

Mon troisième point concerne le renforcement des institutions. Les discours de haine, les stéréotypes ethniques et les attaques contre les civils, les soldats de la paix ou le personnel humanitaire sont des crimes qui coûtent la vie à des milliers de personnes et compromettent l'instauration d'une paix durable en République démocratique du Congo. Nous appelons donc les autorités congolaises aux niveaux local et national à condamner publiquement ces transgressions, à enquêter sur chaque incident et à amener leurs auteurs à en répondre.

Sur une note plus positive, nous saluons l'action concertée des parties prenantes en République démocratique du Congo, en particulier la Commission

électorale nationale indépendante, l'Assemblée nationale et le Gouvernement, pour ouvrir la voie aux élections de 2023. Nous saluons également les mesures qui ont été prises pour permettre à un plus grand nombre de femmes de se porter candidates, en plus des exigences favorisant des processus électoraux transparents et prévisibles.

**M. Kariuki** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, et M<sup>me</sup> Lusenge de leurs exposés d'aujourd'hui. Je salue aussi la participation des représentants des pays de la région à la présente séance.

Je me concentrerai sur trois points : la situation humanitaire et les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo, les efforts régionaux, et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Le Royaume-Uni demeure profondément préoccupé par les conditions de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. L'actuelle flambée de violence met en péril les efforts qui ont été déployés récemment en faveur de la paix et de la prospérité et exacerbe la situation humanitaire déjà grave. Le risque d'une guerre régionale est à son plus haut niveau depuis de nombreuses années. Une désescalade immédiate de part et d'autre et un respect mutuel de la souveraineté sont absolument essentiels. Dans le cadre de ces efforts de désescalade, il faut rejeter catégoriquement les discours de haine et toute manipulation de l'opinion publique régionale par des acteurs motivés par des intérêts personnels.

Nous nous félicitons des efforts diplomatiques actuellement menés dans ce domaine, notamment le processus de Nairobi dirigé par le Président Kenyatta et les efforts de médiation du Président Lourenço, sous l'égide de l'Union africaine. Le Royaume-Uni appuie ces efforts visant à poursuivre le dialogue, à calmer les tensions et à recourir aux mécanismes régionaux pour régler les différends. Alors que ces efforts se poursuivent, nous soulignons qu'il importe de faire primer les efforts politiques et diplomatiques sur les solutions militaires afin d'assurer la stabilité et la prospérité à long terme de la République démocratique du Congo et de la région. Il est également essentiel de veiller à ce que la mobilisation régionale s'inscrive dans le cadre des processus politiques existants, notamment le nouveau Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation élaboré par le Gouvernement de la République démocratique du

Congo, qui doit contribuer à mettre fin à l'état de siège et permettre ainsi le rétablissement de la gouvernance civile locale. Nous attendons avec intérêt les plans relatifs à la force régionale proposée par la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), et nous exhortons les États partenaires de la CAE à collaborer étroitement et efficacement avec la MONUSCO afin de gérer les risques potentiels de déploiements militaires parallèles. Dans le cadre de la mise au point de cette intervention, nous encourageons les États partenaires de la CAE à tirer les enseignements du déploiement de la MONUSCO.

Tous les acteurs doivent également accorder l'attention voulue aux préoccupations humanitaires pour garantir que les 5,9 millions de civils déplacés en République démocratique du Congo reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Les récents actes de violence commis par le Mouvement armé du 23 mars ont entraîné une forte augmentation des besoins humanitaires. Les enlèvements et les violences visant les travailleurs humanitaires se multiplient et nuisent gravement à la capacité des organismes d'atteindre les populations touchées. Nous exhortons le Gouvernement de la République démocratique du Congo à coopérer plus étroitement avec les organismes humanitaires, notamment le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, afin de trouver des solutions concrètes et pratiques aux menaces qui pèsent sur l'acheminement de l'aide humanitaire, notamment en renforçant la coordination entre les civils et l'armée.

Je suis conscient des défis auxquels se heurte la MONUSCO dans ce contexte complexe. La perte de neuf soldats de la MONUSCO ces derniers mois atteste des circonstances dangereuses dans lesquelles la Mission opère, et nous rendons hommage à son personnel et à ses activités. Nous appelons tous les acteurs à éviter toute déclaration ou action susceptible de mettre en danger le personnel de la MONUSCO et exprimons notre plein soutien à la Mission dans la mise en œuvre de son mandat. Pour terminer, je tiens à féliciter la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, et tout le personnel de la MONUSCO des efforts qu'ils déploient sans relâche dans des circonstances de plus en plus difficiles.

**M. Raguttahalli** (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bintou Keita, de son exposé sur les activités de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et les évolutions

connexes. Je remercie également M<sup>me</sup> Lusenge d'avoir partagé son point de vue sur la situation dans l'est de la République démocratique du Congo, et je me félicite de la participation des Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à la présente séance.

Depuis la dernière séance du Conseil sur la situation en République démocratique du Congo (voir S/PV.9051), la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo est demeurée sombre. Des centaines de civils et plusieurs membres des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont été tués ou blessés. Cette résurgence de l'activité des groupes armés a provoqué le déplacement de milliers de familles dans les régions de l'est du pays. Malheureusement, la MONUSCO a aussi perdu neuf soldats de la paix. L'Inde condamne fermement ces attaques ignobles. Les violences doivent cesser.

La résurgence des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo n'a rien de nouveau. Ces groupes ont également intensifié leurs opérations par le passé, notamment lorsque les solutions militaires ont été privilégiées au détriment des processus politiques. Nous nous félicitons des efforts récemment entrepris pour promouvoir le dialogue politique avec la participation de toutes les parties prenantes, notamment la troisième réunion tenue le 20 juin dans le cadre du processus de Nairobi. Nous nous félicitons en outre de l'engagement pris par les dirigeants de la région en faveur de l'intégrité territoriale de la République démocratique du Congo et de la recherche d'un règlement rapide et durable du conflit dans les provinces de l'est.

Nous réitérons l'appel des chefs d'État de la région à un cessez-le-feu immédiat et à la cessation des hostilités, ainsi qu'à l'intensification du processus politique. Ces efforts pourront être couronnés de succès uniquement si toutes les parties prenantes œuvrent de concert et de manière résolue. Les personnes ayant une influence sur les groupes armés doivent les persuader de déposer les armes et de participer de bonne foi au processus politique. À cet égard, nous nous félicitons de la validation par la République démocratique du Congo de la stratégie nationale pour le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Cette stratégie axée sur les communautés est un pas dans la bonne direction. Elle donne aux Congolais, au niveau local et des provinces, suffisamment de marge de manœuvre pour adapter le Programme aux besoins des communautés. Nous nous félicitons de la nomination de coordinateurs

provinciaux et espérons que les plans des provinces seront bientôt opérationnels. Le succès du Programme sera déterminant pour le processus politique plus large en cours, et nous exhortons la MONUSCO à continuer d'appuyer la République démocratique du Congo dans ces efforts.

Pour lutter contre l'insécurité persistante dans le pays, il est tout aussi important de conclure rapidement un processus électoral régulier et inclusif. Nous nous félicitons des progrès accomplis par les autorités de la République démocratique du Congo en vue de la tenue d'élections en 2023. Nous espérons que les divergences exprimées par certains acteurs seront résolues par des moyens pacifiques et par la voie du dialogue. La tenue des élections des gouverneurs en mai et l'élection de trois femmes au poste de gouverneur et d'une autre au poste de vice-gouverneur sont encourageantes.

On ne saurait trop insister sur le lien inextricable entre l'instabilité et l'exploitation illégale et le trafic de ressources naturelles dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo. Il faut que le pays et la région renforcent leur engagement à assurer la protection des mines, à renforcer les réglementations et à consolider les partenariats régionaux. La conférence de Khartoum, qui s'est tenue en avril de cette année, a fourni un cadre et des orientations utiles à cet égard. Nous nous félicitons des efforts récents de démilitarisation des zones minières et du déploiement d'une police des mines prévu par la République démocratique du Congo. Par ailleurs, le pays reste confronté à de multiples maladies endémiques, dont une récente épidémie de maladie à virus Ebola. Le plan de réponse humanitaire, destiné à aider 8,8 millions de personnes, n'a reçu que 15 % des 1,88 milliard de dollars nécessaires. Cette question requiert une attention et un soutien constants de la part de la communauté internationale.

Nous avons pris note des progrès accomplis dans la mise en œuvre des 18 jalons et indicateurs définis dans le plan de transition conjoint, et nous constatons une dynamique positive à cet égard depuis la dernière séance d'information sur cette question. Nous soulignons que le retrait éventuel de la MONUSCO doit tenir compte de la situation sur le terrain pour que les progrès réalisés dans les provinces exposées aux risques de violence soient fermement consolidés, de manière à prévenir tout recul en matière de sécurité. Le renforcement de l'autorité de l'État, des organes de sécurité et des institutions judiciaires demeure primordial. La transition et le retrait éventuel de la MONUSCO doivent être progressifs, responsables et ordonnés.

L'Inde tient à réaffirmer que le rôle de la MONUSCO est un rôle de soutien et ne vise pas à remplacer les FARDC dans la mise en œuvre du mandat de protection des civils. S'il est urgent de renforcer la capacité des FARDC d'affronter les groupes armés, il n'est pas envisageable que la MONUSCO adopte une position offensive sur le long terme. Les soldats de la paix de la MONUSCO doivent être en mesure de s'acquitter de leur mandat dans le cadre de ce qui a été convenu par le Conseil. En outre, il est impératif que chacun des contingents de la MONUSCO soit équipé comme il se doit, conformément au rôle qui lui a été confié. À cet égard, nous tenons à rappeler au Conseil les dispositions du paragraphe 29 i) e) de la résolution 2612 (2021). L'interprétation des mandats de maintien de la paix doit reposer sur une base juridique solide. Nous réaffirmons également que toutes les composantes d'une mission de maintien de la paix doivent être évaluées sur un pied d'égalité et de manière impartiale, compte tenu de leurs liens d'interdépendance. Nous continuerons d'appeler à la mise en œuvre de la résolution 2589 (2021), notamment en ce qui concerne le principe de responsabilité énoncé au paragraphe 4 a) et au paragraphe 4 b), relativement à la prévention des crimes commis contre les soldats de la paix, et l'obligation d'en rendre compte. Nous espérons que le prochain rapport abordera aussi cette question.

Les relations de longue date entre l'Inde et la République démocratique du Congo et son peuple remontent aux années 60. Une République démocratique du Congo pacifique et stable contribuera grandement à la paix et au développement de la région. Les dirigeants de la République démocratique du Congo ont fait preuve de détermination pour relever les défis actuels, et la communauté internationale doit en prendre acte et continuer de prêter main-forte au Gouvernement du pays. L'Inde reste déterminée à accompagner la République démocratique du Congo sur la voie de la paix, de la stabilité et du développement.

**M<sup>me</sup> Byrne Nason** (Irlande) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bintou Keita, pour son intervention au Conseil ce matin. Je remercie aussi M<sup>me</sup> Lusenge pour son exposé pertinent et perturbant. Les informations qu'elle a partagées étaient vraiment choquantes. Nos observations aujourd'hui porteront sur la montée des tensions régionales, le processus de Nairobi et le plan de transition.

L'Irlande est extrêmement préoccupée par la situation sécuritaire détériorée dans les provinces de l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que

par la montée des tensions régionales, notamment entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. L'augmentation des niveaux de discours haineux, ainsi que les attaques des groupes armés qui ciblent les civils, les personnes déplacées, le personnel sanitaire et humanitaire, les Forces armées de la République démocratique du Congo et les positions de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), sont alarmantes. La résurgence du Mouvement du 23 mars et les activités continues des Forces démocratiques alliées et de la Coopérative pour le développement du Congo sont préoccupantes. Cela comprend les attaques contre les civils, qui mènent au déplacement massif, ainsi que la violence et l'insécurité persistante. Cela se passe dans le contexte de la prolongation de l'état de siège, et de la coopération militaire accrue entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda. Plus que jamais, il est évident que la paix ne peut être assurée uniquement par des moyens militaires.

La coopération régionale est essentielle pour la réconciliation et une paix durable. Nous continuons à souligner l'importance de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région. Nous saluons les pays régionaux, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est pour leurs efforts en faveur de l'apaisement des tensions, du soutien au dialogue et de l'établissement de la confiance. Nous nous félicitons du rôle de la MONUSCO dans la lutte contre les discours de haine. Les réunions et le communiqué le plus récent du conclave des chefs d'État de la région sur la République démocratique du Congo ont démontré l'engagement et la collaboration des pays de la région afin de promouvoir la paix, la stabilité et le développement. Nous encourageons toutes les parties à cesser les hostilités, à s'engager constructivement dans le processus de Nairobi et à entamer un dialogue avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo.

L'opérationnalisation proposée d'une force régionale doit avancer avec prudence. Il faut aussi des objectifs clairs, et une coopération étroite avec la MONUSCO. Nous réaffirmons que la solution à ce problème ne se trouve pas seulement dans l'action militaire, et nous nous félicitons des efforts récemment accrus des organisations régionales.

*(l'oratrice poursuit en anglais)*

Nous nous félicitons de la validation du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation comme stratégie nationale et de la nomination de ses coordonnateurs provinciaux. Le processus de désarmement, démobilisation et réintégration est fondamental pour une paix durable en République démocratique du Congo et requiert l'appui adéquat et opportun des partenaires. Nous soulignons qu'il importe de renforcer et de réformer les secteurs de la sécurité et de la justice et d'assurer la protection des civils, et nous saluons le travail du Gouvernement et de la MONUSCO à cet égard.

La République démocratique du Congo est toujours aux prises avec des crises complexes et multiples qui se chevauchent et ont des répercussions sur toute la région des Grands Lacs. Le conflit entraîne des migrations et des déplacements forcés et des niveaux alarmants de faim et de malnutrition. L'insécurité alimentaire augmente, exacerbée par la guerre de la Russie en Ukraine et la hausse mondiale des prix alimentaires qui en résulte. La République populaire démocratique du Congo est le théâtre d'une des crises humanitaires les plus prolongées et complexes du monde, avec plus de 27 millions de personnes ayant un besoin criant d'assistance. Il est préoccupant de constater que les organisations et acteurs humanitaires opèrent maintenant dans un environnement de plus en plus dangereux, tandis que le plan d'aide humanitaire reste largement sous-financé.

L'insécurité favorise l'impunité, et nous sommes atterrés par la persistance des violations des droits humains et de la violence sexuelle et fondée sur le genre, commises y compris par des acteurs étatiques. Les observations de M<sup>me</sup> Lusenge ce matin à cet égard nous ont encore ouvert les yeux et consternés. Nous condamnons ces actes et appelons tous les acteurs à mettre fin à l'ensemble des violences, des violations des droits humains et des atteintes à ces droits ainsi qu'aux infractions au droit international humanitaire.

L'Irlande salue la coordination entre le Gouvernement et le système des Nations Unies qui vise à assurer un retrait progressif et responsable de la MONUSCO de la province du Tanganyika. Nous nous félicitons de l'élaboration d'un plan de transition programmatique conjoint tenant compte du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, et nous rappelons l'importance de mobiliser et d'allouer des ressources pour aider à préserver les avancées obtenues en matière de stabilisation. Il demeure capital

que la MONUSCO, l'équipe de pays des Nations Unies, le Gouvernement et les organisations de la société civile continuent de collaborer à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan de transition. Nous nous félicitons de l'actualisation du modèle de communication de l'information sur les critères arrêtés, notamment l'inclusion d'une analyse plus robuste des progrès au regard de nombre des indicateurs.

Enfin, tandis que se poursuivent les préparatifs des élections générales de 2023, nous attendons avec intérêt les recommandations de l'équipe d'évaluation des besoins des Nations Unies sur une éventuelle assistance électorale et soulignons l'importance de la protection de l'espace démocratique. Nous sommes conscients qu'il s'agira d'une période éprouvante pour M<sup>me</sup> Keita et son équipe, qui déploient tous des efforts sincères et dévoués sur le terrain. Nous tenons à les assurer de tout l'appui de l'Irlande. Nous continuons à exhorter à plus de transparence et de garanties, y compris en matière de sécurité, pour la pleine participation des femmes et l'inclusion des jeunes aux processus électoraux. Nous saluons aussi l'action menée par la MONUSCO et la Représentante spéciale Keita pour les mobiliser au moyen d'émissions de radio, d'ateliers et d'autres formes novatrices de sensibilisation.

**M. de la Fuente Ramírez** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général Keita et M<sup>me</sup> Lusenge de leurs exposés. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue au Conseil aux représentants de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda.

Mon pays est très préoccupé par la détérioration de la sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo. La résurgence du Mouvement du 23 mars en est certainement une des principales raisons, mais les activités des autres groupes armés y ont aussi leur part. Nous condamnons leurs attaques, y compris contre les positions de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), qui font des morts et entraînent le déplacement forcé de civils.

Face à ces problèmes de sécurité, nous saluons les efforts régionaux entrepris dans le cadre du processus de Nairobi, avec la participation des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est, et nous prenons note des accords du 20 juin concernant le déploiement d'une force régionale dans le cadre du Traité pour l'établissement de la Communauté d'Afrique de l'Est. Nous suivons de près les progrès et les évolutions au niveau politique,

et nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit en République démocratique du Congo. Il importe de veiller à ce que les groupes armés participent aux dialogues, si nous voulons parvenir à des accords à long terme. Nous appelons ces groupes à déposer les armes et à s'impliquer davantage dans le processus, ainsi qu'à s'abstenir de recruter des enfants.

Sur un autre aspect, nous exprimons notre préoccupation au sujet des tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Le Mexique estime que la coopération régionale est fondamentale en vue de régler ces différends. Nous prenons acte des bons offices du Président angolais, João Manuel Gonçalves Lourenço, en sa qualité de Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Nous remarquons avec inquiétude l'incidence croissante des discours de haine, que ce soit entre citoyens congolais ou à l'encontre des étrangers. La tenue de tels propos peut être annonciatrice de crimes de haine, c'est pourquoi il faut y prêter une attention particulière. Il incombe à tous d'éviter l'incitation et la xénophobie.

Il importe également de relancer le dialogue entre les principaux acteurs politiques après la polémique suscitée par la révision de la loi électorale. Nous appuyons les efforts que déploie l'ONU à cet effet, car l'unité et la réconciliation nationales sont primordiales à un moment où les problèmes de sécurité gagnent en complexité. Il convient de préserver les progrès accomplis dans la préparation des élections de 2023.

En ce qui concerne le processus de transition de la MONUSCO, le Mexique prend acte du retrait de la Mission de la province du Tanganyika. Nous soulignons que cette mesure fait progresser la mise en œuvre de la stratégie de sortie définie dans les résolutions du Conseil de sécurité. Nous sommes également reconnaissants de la présentation du rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des différents jalons (S/2022/503).

Dans ce contexte de transition, nous soulignons le rôle des initiatives qui bénéficient d'une aide du Fonds pour la consolidation de la paix et l'investissement prévu pour la province du Tanganyika. Nous soulignons également l'importance que revêt la prompte mise en œuvre de la stratégie nationale par le biais du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation afin de consolider la paix. Il est fondamental de continuer à lutter contre le trafic d'armes, lesquelles alimentent des cycles de

violence qui se sont aggravés au cours des derniers mois, et permettent aux groupes armés de défier l'autorité de l'État et les efforts de la MONUSCO.

Enfin, nous saluons les progrès réalisés en ce qui concerne la participation effective des femmes à la vie politique en République démocratique du Congo. L'élection de trois femmes en tant que gouverneures et d'une vice-gouverneure durant les dernières élections provinciales est encourageante. Nous espérons que cette tendance se poursuivra dans l'optique des élections de 2023.

**M. Dai Bing** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, et M<sup>me</sup> Lusenge de leurs exposés. Je souhaite la bienvenue aux Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à la présente séance.

La récente résurgence du Mouvement du 23 mars (M23) a aggravé les tensions et les conflits dans l'est de la République démocratique du Congo, provoquant une forte augmentation du nombre de victimes civiles et de déplacements. C'est inquiétant. Les pays de la région font partie d'une même communauté dont la sécurité est commune. Les parties concernées doivent garder à l'esprit les enseignements tirés du passé et œuvrer ensemble à l'instauration et au maintien de la paix afin de transformer l'est de la République démocratique du Congo en un moteur de coopération régionale pour le développement plutôt qu'en catalyseur de conflits et de confrontation.

En tant qu'amie des pays de la région, la Chine espère sincèrement que les parties concernées respecteront leurs préoccupations et leurs intérêts respectifs et régleront leurs différends comme il se doit en ayant recours au dialogue et à la concertation afin d'apaiser les tensions. La semaine dernière, les dirigeants des membres du groupe BRICS, c'est-à-dire le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud, ont publié conjointement la Déclaration de Beijing, dans laquelle ils saluent les efforts que déploient les pays africains, l'Union africaine et les organisations sous-régionales pour lutter contre les menaces à la paix et à la sécurité régionales, et appellent à maintenir l'appui international.

L'Union africaine, la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), entre autres, ont pris des mesures pour remédier à la situation concernant la République démocratique du Congo et la région,

illustrant la détermination des pays de la région à lutter ensemble contre les menaces à leur sécurité commune. La Chine salue les efforts entrepris par le Président angolais, João Manuel Gonçalves, en sa qualité de Président de la CIRGL, pour mener des bons offices entre la République démocratique du Congo et le Rwanda.

Nous félicitons le Président kényan, Uhuru Kenyatta, qui a facilité la tenue du troisième conclave des chefs d'État de la CAE, durant lequel la mise en œuvre du processus de Nairobi a continué de progresser. Nous saluons également le travail remarquable qu'accomplissent l'Envoyé spécial Huang Xia et la Représentante spéciale, M<sup>me</sup> Keita, en vue de calmer la situation. Nous encourageons l'ONU à continuer d'appuyer les bons offices des pays de la région.

Pour éliminer la menace des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, des mesures holistiques doivent être mises en place sur plusieurs fronts. Le processus de Nairobi offre une solution en deux volets, politique et militaire, qui, nous l'espérons, permettra de lutter efficacement contre les groupes armés omniprésents et de stabiliser les conditions de sécurité en République démocratique du Congo et dans la région. La Chine demande instamment à tous les groupes armés en République démocratique du Congo de répondre immédiatement à l'appel du processus de Nairobi, de mettre fin à toutes leurs activités violentes et de participer sans conditions au dialogue politique et au processus de désarmement, démobilisation et réintégration.

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs doivent, dans le cadre de leurs mandats respectifs, renforcer la coordination et la coopération avec les pays de la région dans les domaines militaire et non militaires. La communauté internationale doit créer des synergies afin d'apaiser les tensions et de renforcer la sécurité dans la région, et aider le Gouvernement congolais à renforcer ses capacités nationales en matière de gouvernance, à faire avancer la réforme du secteur de la sécurité et à mettre en œuvre le programme de désarmement, démobilisation et réintégration, et ce, afin de préserver véritablement son territoire et sa souveraineté.

La Chine appuie les efforts que déploie la MONUSCO pour s'acquitter du mandat que lui a confié le Conseil et félicite les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission de

leur contribution essentielle à la protection des civils et à la stabilisation de la situation. Nous rendons hommage aux soldats de la paix qui ont récemment par suite d'actes d'hostilité et nous appelons à mener des enquêtes approfondies afin de traduire les responsables en justice. La MONUSCO doit collaborer avec le Gouvernement congolais pour évaluer promptement le contexte de sécurité actuel et continuer de mettre en œuvre son plan de retrait de manière ordonnée et responsable.

Le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri sont les régions touchées par l'intensification des conflits. La MONUSCO doit s'attacher en priorité à stabiliser ces régions et mettre à exécution son plan de retrait avec prudence.

L'objectif des sanctions imposées par le Conseil à la République démocratique du Congo est d'affaiblir les groupes armés, et non de limiter les capacités du Gouvernement congolais en matière de sécurité. Alors que la MONUSCO entre dans sa phase de retrait, il devient de plus en plus urgent que le Gouvernement congolais assure lui-même la sécurité. La République démocratique du Congo appelle à la levée de l'embargo sur les armes depuis de nombreuses années. La Chine estime que le Conseil de sécurité doit répondre aux préoccupations du pays en éliminant l'obligation de notification pour l'importation d'armes et de munitions par le Gouvernement. À cet égard, nous avons remarqué l'amélioration apportée au projet de résolution proposé par les rédacteurs et nous espérons que les opinions de la République démocratique du Congo seront pleinement prises en compte et que des progrès plus importants seront accomplis à cet égard.

**M<sup>me</sup> Evstigneeva** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Bintou Keita, de son exposé sur la situation en République démocratique du Congo. Nous avons été émus par la déclaration déchirante de M<sup>me</sup> Julienne Lusenge.

Nous nous félicitons de la participation des Représentants permanents de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à la présente séance.

Nous sommes profondément troublés par les hostilités en cours dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous condamnons les attaques commises par des groupes armés illégaux contre des civils, des unités des Forces armées de la République démocratique du Congo et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du

Congo (MONUSCO). Nous condamnons avec force les agissements des combattants du Mouvement du 23 mars (M23). Nous constatons que le M23 a renforcé ses capacités sur le plan qualitatif, ce qui lui permet dorénavant d'organiser des opérations offensives et de s'emparer de territoires, comme ce fut le cas de Bunagana, à la frontière avec l'Ouganda.

Sur fond d'hostilités actives avec le M23, d'autres groupes armés illégaux continuent de terroriser les populations locales. Ces groupes continuent de s'affronter entre eux pour le contrôle des ressources naturelles, ce qui nuit avant aux civils. Il y a des centaines de victimes, la situation humanitaire se détériore, et le nombre de réfugiés et de déplacés est en hausse.

Nous espérons que conjointement avec les soldats de la paix de la MONUSCO et d'autres partenaires internationaux, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) pourront reprendre le contrôle de la situation en matière de sécurité et empêcher une nouvelle escalade de la violence.

Nous nous félicitons des efforts déployés par les soldats de la paix, qui s'acquittent vaillamment de leurs fonctions en risquant leur vie dans l'intérêt de la paix dans l'est de la République démocratique du Congo.

Les deux priorités absolues pour la République démocratique du Congo aujourd'hui consistent à mettre fin aux hostilités et à engager un véritable dialogue, car il est impossible de normaliser la situation en adoptant uniquement des mesures militaires. Nous appelons les groupes armés illégaux à cesser leurs attaques, à renoncer aux méthodes violentes et à entamer des négociations avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Nous constatons que le nombre de représentants des groupes armés participant aux consultations qui ont lieu dans le cadre du processus de Nairobi augmente, et nous nous en félicitons.

Nous saluons les initiatives prises par les États africains pour promouvoir un règlement de la situation en République démocratique du Congo. Nous espérons sincèrement que les conclaves tenus à Nairobi faciliteront l'adoption de telles mesures, qui devraient créer une dynamique positive réelle et durable.

Des échanges francs et constructifs entre les États de la région sont la clef des efforts pour promouvoir un règlement et une réconciliation durables. Il importe de s'abstenir de tout discours belliqueux et de surmonter la méfiance mutuelle et les divergences existantes. Nous nous félicitons également des efforts de

médiation déployés par les organisations régionales et les mécanismes sous-régionaux, en particulier l'Union africaine et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, et nous exprimons notre appui aux efforts déployés par les responsables de la MONUSCO, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs, M. Huang Xia, et l'ONU dans son ensemble, pour régler la situation. Nous réaffirmons notre appui fondé sur les principes aux efforts de l'ONU.

Les événements meurtriers de ces dernières années ne doivent pas se reproduire et faire basculer le pays dans des hostilités armées à grande échelle, qui auraient des répercussions que nous, et, surtout, le peuple de la République démocratique du Congo, mettraient des années à surmonter. Nous appelons les membres de la communauté internationale qui ont une influence sur la situation actuelle à faire tout leur possible pour qu'elle se stabilise.

Concrètement, il importe de tirer parti de l'ensemble des outils du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, et de se concentrer sur l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration communautaire des ex-combattants qui inciteraient le plus grand nombre de personnes possible à quitter définitivement les groupes armés.

Nous espérons qu'avec l'aide de l'ONU, des États de la région et de la communauté internationale, Kinshasa pourra juguler ces menaces qui se sont récemment intensifiées et se consacrer, à terme, à l'exécution des tâches liées au processus d'édification de l'État et au développement socioéconomique. C'est particulièrement important dans la perspective de l'élection présidentielle qui doit avoir lieu à la fin de l'année 2023. Cette élection sera une étape clef dans la stabilisation de la République démocratique du Congo.

Nous partons du principe que la résilience et l'efficacité des autorités centrales de la République démocratique du Congo sont une condition préalable pour venir à bout des conséquences du passé colonial et renforcer la souveraineté et l'intégrité territoriale du pays, lui permettre de mieux contrôler ses vastes ressources naturelles et garantir sa prospérité.

**M. Abushahab** (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo, M<sup>me</sup> Bintou Keita, de son exposé détaillé

ainsi que de ses efforts et de son esprit d'initiative en faveur de l'accomplissement du mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Nous avons écouté attentivement l'exposé de M<sup>me</sup> Julienne Lusenge, et je salue la participation du représentant de la République démocratique du Congo, ainsi que des représentants du Burundi et du Rwanda, à la présente séance.

J'axerai ma déclaration sur les aspects politique, humanitaire et de sécurité en République démocratique du Congo.

En ce qui concerne la situation actuelle en matière de sécurité, nous soulignons l'importance d'une désescalade, en particulier à la lumière de la montée des tensions dans l'est de la République démocratique du Congo, due à la multiplication des attaques violentes commises par des groupes armés. Nous insistons également sur la nécessité de progresser dans la mise en œuvre du Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, afin que tous les efforts soient faits pour que les groupes armés déposent les armes.

Par ailleurs, nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des femmes et des filles dans l'est de la République démocratique du Congo, qui restent exposées à des risques très élevés en raison de la détérioration des conditions de sécurité. Dans ce contexte, les Émirats arabes unis condamnent toutes les formes de violence sexuelle et insistent sur la nécessité de demander des comptes aux auteurs de ces actes, y compris avec la possibilité de les sanctionner en vertu de l'alinéa e) du paragraphe 7 de la résolution 2293 (2016).

Pour améliorer les conditions de sécurité, nous devons laisser le temps aux dirigeants de la République démocratique du Congo, ainsi qu'à ceux des pays voisins, d'échanger des idées et de forger une compréhension commune de la manière de lutter contre les menaces de plus en plus complexes que représentent les groupes armés. À cet égard, les principes énoncés dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région demeurent essentiels. Dans le sillage du troisième conclave des chefs d'État, organisé le 20 juin dernier à Nairobi, nous affirmons la nécessité de poursuivre les efforts visant à renforcer la coopération régionale et à instaurer la paix en République démocratique du Congo.

Pour garantir la stabilité à long terme, nous devons également nous attaquer aux causes profondes du conflit, notamment à la lumière des récentes informations faisant état d'une escalade des discours de haine et de l'incitation à la discrimination dans tout le pays, que la Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la prévention du génocide a condamnés. Nous saluons à cet égard tous les efforts déployés pour régler ces problèmes et instaurer une culture de tolérance et de coexistence pacifique en République démocratique du Congo, notamment grâce aux initiatives menées par la MONUSCO.

De même, nous soulignons que la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour faire face à la situation humanitaire alarmante en République démocratique du Congo. Divers rapports de l'ONU indiquent que près d'un tiers de la population du pays a besoin d'une aide humanitaire et que le nombre de personnes déplacées de force augmente en raison de la poursuite des actes de violence. Il est impératif d'assurer la protection des civils et des travailleurs humanitaires, ainsi que la sûreté et la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies.

Enfin, je réaffirme l'appui continu des Émirats arabes unis à la MONUSCO. Sa présence en République démocratique du Congo demeure indispensable pour dissuader les groupes armés de mener leurs activités. Et ses échanges avec tous les acteurs politiques concernés demeurent essentiels pour contribuer à créer les conditions propices à la tenue des prochaines élections.

Dans le contexte du retrait de la Mission de la province du Tanganyika, conformément à la résolution 2612 (2021), nous espérons qu'on continuera à consolider les acquis obtenus. Les Émirats arabes unis appuient tous les efforts qui contribuent à atténuer les souffrances de la population de la République démocratique du Congo et aident le pays à instaurer une paix durable.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Albanie.

Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Keita, de son exposé et M<sup>me</sup> Lusenge de sa présentation et de ses recommandations au Conseil de sécurité. Nous saluons également la participation des représentants de la République démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi à la présente séance. Aujourd'hui, j'aborderai deux points concernant la situation régionale et interne.

Premièrement, nous avons pris note des conclusions du troisième conclave des chefs d'État de la région, qui s'est tenu à Nairobi le 20 juin, notamment de la création de la force de la Communauté d'Afrique de l'Est. Tous les nouveaux acteurs qui seront déployés sur le terrain pour lutter contre les groupes militants armés doivent coopérer étroitement avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) afin d'obtenir des résultats durables. Une solution militaire ne suffira pas pour éliminer les causes profondes du conflit, alors que l'approche à deux volets définie à Nairobi propose une réponse plus globale. Nous exhortons tous les groupes armés à déposer les armes et à prendre part aux négociations en cours pour faire progresser le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation. Nous appelons également le Gouvernement de la République démocratique du Congo à redoubler d'efforts pour garantir le caractère inclusif du processus, et nous saluons la contribution de la MONUSCO à cet égard.

Nous sommes préoccupés par le fait que les tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda risquent de nuire à l'amélioration des relations diplomatiques entre les pays de la région. Nous encourageons les deux pays à éviter toute action qui pourrait provoquer de nouvelles tensions. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux deux pays pour qu'ils entament un dialogue sincère afin de d'apaiser les tensions et de régler leurs différends de manière pacifique et bilatérale en ayant recours aux mécanismes régionaux existants. Dans ce contexte, nous saluons les efforts de médiation déployés par le Président angolais João Lourenço pour régler les différends bilatéraux.

Deuxièmement, la détérioration des conditions de sécurité a relégué au second plan les préparatifs des élections de 2023, qui avancent bien. L'Albanie voudrait rappeler au Conseil l'importance d'une participation véritable des femmes et de l'inclusion des jeunes dans le processus électoral. Nous constatons malheureusement que l'espace démocratique se rétrécit. Nous sommes vivement préoccupés par les nombreux groupes étrangers actifs dans le pays et par les allégations selon lesquelles plusieurs États et acteurs en seraient, dans une certaine mesure, responsables. Les efforts déployés pour parvenir à la paix dans la région et à la stabilité en République démocratique du Congo sont mis en péril par des groupes armés, notamment le Mouvement du 23 mars, qui a réussi à prendre le contrôle d'un vaste

territoire en très peu de temps. Nous assistons également à une montée dangereuse des discours de haine, que nous condamnons fermement. Cela doit cesser.

Un autre motif d'inquiétude est l'impact dévastateur de l'instabilité générale sur les civils, qui a entraîné une augmentation alarmante du nombre de personnes déplacées. Tous cela est attribuable aux activités des groupes armés. Il ne peut y avoir de chance de paix et de réconciliation si les auteurs de crimes et d'exactions, dans tous les camps, ne sont pas traduits en justice. Malheureusement, le rapport du Secrétaire général (S/2022/503) souligne une fois de plus le nombre élevé de violations graves commises contre des enfants, d'instances de recrutement d'enfants et de cas de violences sexuelles liées au conflit. Cela n'est pas acceptable.

L'Albanie réaffirme son appui à l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général en collaboration avec les autorités de la République démocratique du Congo et son appui à la MONUSCO, qui doit être dotée de tous les moyens nécessaires pour qu'elle puisse faire face efficacement aux multiples défis sur le terrain. Nous appelons les voisins et les partenaires de la République démocratique du Congo à rester mobilisés et à faire preuve d'une véritable volonté politique en vue de stabiliser le pays et le reste de la région.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

J'appelle l'attention des orateurs et oratrices sur le paragraphe 22 de la note du Président publiée sous la cote S/2017/507, qui encourage tous les participants aux séances du Conseil de sécurité à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins, conformément à l'engagement du Conseil à faire un meilleur usage des séances publiques.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République démocratique du Congo.

**M. Nzongola-Ntalaja** (République démocratique du Congo) : Avant de faire ma présentation, j'aimerais remercier tout d'abord M<sup>me</sup> Keita, Représentante spéciale du Secrétaire général, de sa présentation et M<sup>me</sup> Lusenge de sa présentation sur la situation des femmes et des enfants dans l'est de notre pays. Je ne peux pas vraiment hésiter à faire quelques commentaires.

J'ai entendu ici une chorale sur la question de la haine et le fait que des gens sont en train de propager la haine dans mon pays. J'ai vécu assez longtemps en

Afrique pour savoir que nous avons eu des problèmes de xénophobie ici et là, mais nous n'avons encore jamais entendu une chorale semblable sur des incidents liés à la xénophobie dans plusieurs pays africains où des gens sont tués tout simplement parce qu'ils ne sont pas de la région ou parce qu'ils sont d'ailleurs. Je n'ai aucune information concernant des gens qu'on a tués en République démocratique du Congo au cours des dernières années ou des derniers mois à cause de ce conflit dans cette région de l'est du pays. Il y a certainement des gens qui vont crier, qui vont insulter, qui vont faire des choses, mais cela ne représente pas la position de notre gouvernement. Le Gouvernement a dénoncé toutes les instances de xénophobie et de menaces contre les Rwandais qui sont au Congo. Les églises, la société civile et beaucoup d'organisations se sont aussi élevées pour condamner ce genre de comportement parmi notre peuple. Je ne crois donc pas qu'il s'agisse vraiment d'une des questions majeures. Je ne crois pas avoir entendu ici des gens condamner les multiples crimes commis dans notre pays par le Rwanda depuis 26 ans.

Une société américaine, le Comité international de secours, a estimé que, depuis 1998, plus de 6 millions de Congolais sont morts à cause des incursions du Rwanda dans notre pays, non seulement à l'est mais aussi, quand ils ont poursuivi les Hutus, jusqu'à Mbandaka, jusqu'à la frontière avec le Congo-Brazzaville. Il y a eu beaucoup de morts dont on ne parle pas. Le docteur Mukwege, lauréat du prix Nobel, insiste pour qu'on ouvre le rapport d'évaluation. Pourquoi l'Organisation des Nations Unies ne veut-elle pas que l'on analyse ce qu'il y a dans ce rapport et qu'on prenne des mesures contre les crimes contre l'humanité qui ont été commis ? Je pense qu'il faudrait revoir tout cela.

Qu'il me soit permis, avant toute chose, Madame la Présidente, de vous féliciter pour votre présidence du Conseil de sécurité tout au long de ce mois de juin 2022 et de vous remercier de l'organisation de cette séance sur la situation en République démocratique du Congo et de nous avoir invités à participer à cette discussion. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, de son engagement à la cause de mon pays et de son rapport sur la situation en République démocratique du Congo, objet de nos discussions ce jour. À ces remerciements, je tiens à associer tous les membres du Conseil de sécurité, sans oublier de mentionner les trois représentants qui font la fierté du continent africain au sein du Conseil, à savoir le Ghana, le Kenya et le Gabon. Je voudrais aussi honorer tous les autres membres du Conseil, amis

et partenaires, qui sont au chevet de la République démocratique du Congo, certains depuis l'indépendance de mon pays en 1960.

Quelqu'un a fait allusion, dans cette séance d'aujourd'hui, au fait qu'il y a des membres qui sont ici depuis longtemps et qui ne font que traiter la question du Congo. Aujourd'hui, au Congo, nous sommes en deuil parce que les restes de Patrice Lumumba sont revenus de la Belgique et seront inhumés demain. Pourquoi est-ce que Lumumba est mort et comment se fait-il que ses restes n'étaient pas au Congo pendant plus de 60 ans ? Nous savons qu'il a été victime d'un assassinat ignoble. Pourquoi a-t-il été assassiné ? C'est parce que c'était un patriote qui voulait que les ressources naturelles du Congo soient utilisées pour le bien des Congolais, et non pas seulement pillées. Et voilà 62 ans plus tard, nous sommes en face de la même situation.

Les ressources du Congo sont pillées par des multinationales étrangères et par les pays voisins, sans toutefois faire ce que certains membres ont très bien souligné ici : le Rwanda, le Burundi et le Congo devraient s'unir pour développer leurs pays ensemble. Nous avons été colonisés par la Belgique. Depuis 1925, le Ruanda-Urundi faisait partie de la Belgique. Lorsque j'ai grandi au Congo, je ne croyais pas que nous formions trois pays. On nous a appelés le Congo belge et le Ruanda-Urundi. Il y avait des Rwandais et des Burundais qui travaillaient chez nous et il y avait des Congolais qui travaillaient à Bujumbura ou à Kigali. Alors, je ne comprends pas pourquoi nous devrions être en guerre aujourd'hui.

C'est d'ailleurs le Congo qui a pris l'initiative d'établir la Communauté économique des pays des Grands Lacs, qui a maintenant son siège au Rwanda. Cela veut dire que nous avons cette intention, cette volonté de collaborer avec nos voisins. Le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, depuis qu'il est au pouvoir, ne fait qu'essayer de créer une situation de bon voisinage et de dialogue avec ses voisins. Il a tout fait pour permettre au Rwanda de faire du commerce au Congo. Le Rwanda est revenu chez nous. Le Rwanda a été autorisé à participer à la vente d'or, et ainsi de suite. Nous n'avons fait que favoriser la collaboration avec nos voisins.

Ma délégation a pris acte du rapport du Secrétaire général (S/2022/503) sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), que dirige M<sup>me</sup> Bintou Keita. J'ai eu le plaisir d'échanger sur le

rapport et la situation sécuritaire au pays avec M<sup>me</sup> Keita lundi dernier, et j'ai appris beaucoup de sa part. Je la félicite pour son engagement et lui exprime la haute appréciation de mon gouvernement pour le travail de qualité qu'elle est en train de réaliser dans mon pays dans une période délicate. Qu'elle soit assurée de notre pleine collaboration pour la réussite de sa mission.

Nos remerciements sont aussi adressés aux troupes de la MONUSCO et à son leadership en général, et à toutes les forces de la brigade d'intervention rapide en particulier, pour les sacrifices qu'ils continuent à consentir afin que la paix revienne dans la partie est de mon pays.

Qu'il me soit permis de faire quelques commentaires sur les questions évoquées par ce rapport et les différentes préoccupations soulevées par les membres du Conseil.

La MONUSCO demeure à ce jour un partenaire important, même obligé, de la République démocratique du Congo dans sa quête pour la paix et la stabilité dans l'est du pays. À la lecture de ce rapport, nous nous réjouissons de constater que des efforts sont en train d'être fournis en son sein pour améliorer son efficacité et son efficacité.

Quant à ses mandats, le plus important dans une situation de guerre sous le Chapitre VII de la Charte des Nations Unies est la protection des civils. En République démocratique du Congo, les citoyens congolais ne sont pas convaincus que celle-ci est la priorité des priorités pour la MONUSCO. Il s'avère donc indispensable que la MONUSCO se mette à l'œuvre dans ce domaine. Une posture robuste et offensive est aussi nécessaire, car une MONUSCO qui ne serait pas en mesure de s'imposer et de dissuader sur le terrain aura beaucoup de mal à s'acquitter de sa mission et de son mandat de protection des civils. Pour ce faire, la République démocratique du Congo demande au Conseil de sécurité d'allouer à la MONUSCO des moyens suffisants, d'actualiser l'armement et les hélicoptères et d'élever le standard des équipements.

La situation politique de mon pays, comme le souligne le rapport sous examen, est principalement dominée par l'organisation des élections de 2023 et la situation sécuritaire dans l'est du pays. Le premier volet est sous contrôle, compte tenu de l'engagement des hautes autorités du pays d'améliorer le système et le processus électoraux. Avec un préfinancement utile par le Gouvernement central et la promesse de

l'Organisation des Nations Unies d'apporter son soutien, les conditions matérielles d'un processus bien organisé s'avèrent possibles.

Quant à la situation sécuritaire, il y a le processus de Nairobi, sous le leadership du Président kényan Uhuru Kenyatta, et l'initiative de l'Union africaine pour résoudre le conflit entre les deux Présidents, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de la République démocratique du Congo et Paul Kagame du Rwanda, sous la médiation du Président angolais João Lourenço. À ce sujet, je peux dire que tout dépend de la volonté des uns et des autres, ainsi que des pressions de l'Union africaine et de la communauté internationale pour faire avancer les processus de la paix et de la sécurité.

Comme le temps ne nous permet pas d'entrer dans les détails, je tiens à résumer la situation en énumérant un des acteurs les plus importants du conflit, notamment le Mouvement du 23 mars (M23).

La situation sécuritaire est clairement prédominée par la résurgence du M23. Défait par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et la brigade d'intervention rapide de l'ONU en 2013, le M23 revient huit ans plus tard, en novembre 2021. Aujourd'hui, comme M<sup>me</sup> Keita vient de le dire, il a un arsenal de combat supérieur à celui de la MONUSCO et des FARDC. Il est capable de descendre des hélicoptères militaires, de terroriser la province du Nord-Kivu et de commettre d'autres crimes dans l'est du Congo.

Comment expliquer la réapparition de ce groupe après cette longue absence, et qui est derrière ce groupe, qui était apparemment désarmé et sous la garde du Rwanda et de l'Ouganda ? Une deuxième question est de savoir pourquoi la communauté internationale et l'ONU ne veulent pas associer ce groupe avec l'État du Rwanda. J'ai entendu parler ici de groupes étrangers, mais on ne les cite pas. Nous connaissons les Forces démocratiques alliées, mais on ne mentionne pas d'autres groupes.

Le M23 n'est pas un groupe étranger ? C'est un groupe congolais ? Les origines du M23 sont bien connues. J'ai une note ici que j'aimerais donner à qui veut la voir. Il s'agit d'un document intitulé « Note au Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef de la MONUSCO », rédigé par M. Kalev Mutond, qui était l'Administrateur général de l'Agence nationale de renseignements. La note transmet la liste des commandants, assimilés et hommes de troupe du M23 non éligibles à l'intégration au sein des FARDC.

On y lit que « nos services se font l'impérieux devoir de vous transmettre la liste des 78 commandants, assimilés et hommes de troupe du M23 », sur un total exprimé de plus de 1 700 personnes, « non éligibles à l'intégration au sein des FARDC », élaborée à la demande de l'ancien Ministre ougandais de la défense, M. Crispus Kiyongo, à l'issue des séances de travail qu'il a présidées avec une délégation du M23 les 11 et 12 septembre 2013 à Mbarara, en Ouganda.

Qu'est-ce que ce rapport nous dit ? Sur ces 78 commandants, les plus gradés, des généraux, des colonels, des lieutenants-colonels et des majors, il n'y a qu'un seul capitaine, tous les autres sont des officiers supérieurs. Aucun d'eux n'est congolais. Ce sont tous des Rwandais, qui ont été enrôlés dans l'armée de M. Kagame, le Front patriotique rwandais.

Quand il a commencé sa guerre contre le régime Habyarimana, en 1990, après avoir pris Kigali, et le Rwanda, ils sont entrés dans le Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma. Les Congolais savaient, quand Laurent-Désiré Kabila a pris le pouvoir, que le chef d'état-major de l'armée congolaise, James Kabarebe, était un officier rwandais. Ce n'étais pas un Congolais, mais un officier rwandais. Son adjoint était également rwandais. Donc, c'est ce qui fait que les Rwandais sont entrés dans notre armée.

J'ai entendu ici quelqu'un dire que le Congo a la première responsabilité de protéger ses frontières, et de protéger sa population. D'accord, nous sommes d'accord, mais qui nous a dit d'intégrer des Rwandais dans notre armée ? C'est cette même communauté internationale.

Chaque fois qu'il y a une petite rébellion, on nous dit qu'il faut négocier. Puis, quand on négocie, que nous devons inclure des gens dans l'armée. Et ces gens viennent avec leur rang, autoproclamé, tel disant qu'il est général, tel autre qu'il est colonel ou major. Ils n'ont jamais eu de formation militaire qui justifie ces rangs. Mais c'est ainsi. Alors, nous avons une armée qui est infiltrée. Comment voulez-vous que cette armée soit capable de vraiment protéger la population, une armée qui travaille non seulement pour notre pays, mais qui compte aussi des éléments travaillant pour l'autre côté ? Voilà donc un problème qui est très important et qu'on doit analyser en vue d'y remédier.

Je parlais de la note de Kalev Mutond, de l'Agence nationale de renseignements. Cette note est disponible, si les membres du Conseil veulent l'avoir, je serai très heureux de la leur donner. Je peux donner quelques noms de ces messieurs.

Après le Rassemblement congolais pour la démocratie, qui a été formé en 1998, il y a eu la formation du Congrès national pour la défense du peuple, de Laurent Nkunda. Cette organisation était aussi contrôlée par le Rwanda. Bosco Ntangada, qui est né et a grandi au Rwanda, est venu au Congo avec Laurent-Désiré Kabila et est entré dans le système que dirigeait James Kabarebe. Il est aussi devenu membre du Rassemblement congolais pour la démocratie-Goma.

Par la suite, il a rejoint Laurent Nkunda dans le Congrès national pour la défense du peuple, puis il est devenu le premier dirigeant du M23. Son assistant, son numéro deux, M. Sultani Makenga, est dans la liste des gens qui étaient à Nairobi pour négocier leur réintégration dans l'armée congolaise. Il se fait maintenant appeler général, alors qu'au Congo il était colonel. M. Sultani Makenga a commencé sa formation dans les forces de Kagame depuis l'Ouganda, avant la prise du Rwanda par le régime.

On voit donc qu'il s'agit d'une milice de l'armée rwandaise. Il se peut qu'il y ait des Congolais, je n'en doute pas, dans le M23, mais le groupe est contrôlé par le Rwanda, et ses dirigeants, presque tous les commandants, sont des Rwandais.

Faut-il que je rappelle, avec douleur, que plusieurs millions de Congolais sont morts dans l'est de la République démocratique du Congo et que cela fait plus de 26 ans maintenant que mon peuple se fait massacrer, violer, au nom de l'exploitation illicite et mafieuse des richesses minérales de son sol. Le peuple congolais a aussi suivi avec intérêt la mobilisation récente de l'ONU, du Conseil de sécurité et de la communauté internationale. La République démocratique du Congo, État Membre à part entière de l'ONU, dont les frontières et la souveraineté doivent être respectées, doit retrouver sa stabilité.

Qu'il me soit donc permis, avant de conclure mon propos, de formuler quelques demandes de ma délégation au Conseil.

Premièrement, nous demandons le respect de l'intégrité et de l'intangibilité des frontières de la République démocratique du Congo.

Deuxièmement, nous demandons la condamnation plus ferme de l'agression criminelle du M23 et de tous ses appuis, en commençant par l'État du Rwanda et son président, contre la République démocratique du Congo.

Troisièmement, nous demandons que le M23 soit sommé de quitter immédiatement et sans condition le territoire congolais.

Quatrièmement, nous demandons que soit appuyé le processus de Nairobi.

Cinquièmement, nous demandons qu'il soit exigé de tous les groupes armés, sans exception, qu'ils déposent les armes pour rejoindre le Programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation, et que le programme bénéficie d'un soutien plus appuyé.

Sixièmement, nous demandons plus de sanctions contre les différents réseaux mafieux internes et externes et toutes leurs chaînes, partant des lieux de production et de transit jusqu'aux lieux de destination.

Septièmement, la République démocratique du Congo demande au Conseil de sécurité la levée totale, et non pas partielle, du dispositif de la clause de notification préalable exigée par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo au paragraphe 5 de la résolution 1807 (2008), réclamée par le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo du haut de la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2021 (voir A/76/PV.3). Cette disposition, vieille de plus de 14 ans, est devenue complètement obsolète. Les groupes armés qui massacrent la population congolaise chaque jour ne sont même pas affectés par cette mesure.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Rwanda.

**M. Gatete** (Rwanda) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M<sup>me</sup> Bintou Keita, et M<sup>me</sup> Julienne Lusenge de leurs exposés, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, de leurs observations.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (S/2022/503) et nous constatons avec satisfaction qu'il énumère les principaux groupes armés actifs dans l'est de la République démocratique du Congo. Néanmoins, la résurgence du Mouvement du 23 mars (M23) a éclipsé la présence de plus de 130 groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo, notamment les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), un groupe fondé par d'anciennes forces gouvernementales et des milices rwandaises qui ont commis le génocide contre les Tutsis en 1994. À cet

égard, nous accueillons avec satisfaction les résultats du troisième conclave des chefs d'État sur la République démocratique du Congo, tenu à Nairobi le 20 juin 2022, durant lequel les chefs d'État des pays de l'Afrique de l'Est ont décidé de créer une force régionale conjointe qui coopérera avec les forces militaires et administratives de la République démocratique du Congo pour stabiliser la région en neutralisant toutes les forces négatives.

L'engagement du Rwanda en faveur de la protection des civils est fondé sur l'histoire tragique de l'incapacité de l'ONU à prévenir le génocide contre les Tutsis en 1994 et à y mettre fin. Nous appelons à un règlement rapide et durable du conflit en République démocratique du Congo pour que cette histoire tragique ne se reproduise jamais dans la région des Grands Lacs.

J'appelle l'attention du Conseil de sécurité sur les fausses allégations proférées par la République démocratique du Congo contre le Rwanda et sur leurs conséquences, notamment des discours de haine visant une partie de la population en République démocratique du Congo. Comme les membres du Conseil le savent, les responsables politiques et militaires de la République démocratique du Congo ont faussement accusé le Rwanda de soutenir le M23. Nous venons de l'entendre une fois de plus. C'est une accusation infondée. Le problème est qu'en dépit de telles déclarations, le Conseil dispose de mécanismes pour vérifier toute accusation portée contre n'importe quel pays. Dans le cas d'espèce, il s'agit du Mécanisme conjoint de vérification, qui n'est jamais utilisé, et puis nous entendons ce genre de déclarations. Toute allégation de cette nature doit être signalée au Mécanisme conjoint de vérification pour qu'il mène une enquête indépendante, ce que la République démocratique du Congo n'a pas fait jusqu'à présent. Les griefs et les préoccupations des groupes armés congolais doivent être réglés en mettant en œuvre les accords conclus antérieurement et les résultats des négociations politiques, au lieu d'accuser les pays voisins.

Le Rwanda rejette également la propagande promue actuellement par la République démocratique du Congo, selon laquelle les pays de la région veulent balkaniser l'est du pays. Ces déclarations sont absurdes et infondées et ont pour but de détourner l'attention de problèmes internes complexes. Le Gouvernement congolais tente une fois de plus de blâmer ses voisins pour ses faiblesses et ses problèmes internes.

Ces dernières semaines, nous avons tous été témoins des discours de haine qui circulent dans les médias traditionnels et les médias sociaux et des appels

au meurtre et à l'extermination, à l'intimidation et à la stigmatisation, des discours xénophobes et incendiaires, de l'idéologie génocidaire et de la manipulation politique ciblant les Tutsis en République démocratique du Congo, en particulier, et les Rwandais en général. La prise pour cible et le meurtre de civils innocents considérés comme des Tutsis pourraient avoir des conséquences néfastes, car les civils pris pour cible pourraient chercher à se protéger en rejoignant les groupes armés locaux, ce qui ne ferait qu'aggraver l'insécurité.

Si les discours de haine et les appels à la violence se poursuivent, cela exacerbera les problèmes dans l'est de la République démocratique du Congo et divisera davantage le pays en aggravant la haine et la méfiance entre les communautés en République démocratique du Congo. Cela provoquera une détérioration des conditions de sécurité, ce qui signifie que la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) risque de ne pas pouvoir s'acquitter de son mandat avant longtemps. À cet égard, le Rwanda se félicite une fois de plus des résultats du troisième conclave des chefs d'État sur la République démocratique du Congo, durant lequel les chefs d'État de la Communauté d'Afrique de l'Est ont souligné que toute insulte, tout discours de haine, toute menace de génocide et tous autres propos politiques tenus à des fins d'incitation doivent cesser et être découragés. Les chefs d'État ont également appelé le peuple congolais à œuvrer de concert à la recherche d'une solution.

Le Rwanda sait que les Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) luttent contre le M23 aux côtés des FDLR, qui ont été sanctionnées par le Conseil de sécurité en 2012, en application de la résolution 2078 (2012). Les FARDC doivent éviter de forger des alliances avec des groupes armés hostiles et sanctionnés pour lutter contre d'autres groupes armés. Cela est contre-productif et porte atteinte à l'engagement de la région et de l'ONU à stabiliser l'est de la République démocratique du Congo. Cette alliance place également la MONUSCO dans une situation très difficile, parce qu'appuyer les FARDC alors que celles-ci combattent aux côtés des FDLR revient à soutenir un groupe armé génocidaire. Nous appelons le Conseil de sécurité à condamner cette alliance et nous exhortons la MONUSCO à agir avec diligence et à s'abstenir de coopérer sur le plan militaire avec les FARDC tant que celles-ci seront alliées à des forces négatives.

Après le déploiement de la brigade d'intervention de la force en 2013, le M23 est le seul groupe armé qui a été vaincu. Le Rwanda demeure préoccupé par l'approche sélective et à deux poids, deux mesures adoptée en matière de lutte contre les groupes armés en République démocratique du Congo.

Le Rwanda estime que l'approche régionale recommandée à l'issue du deuxième conclave des chefs d'État sur la République démocratique du Congo, tenu le 21 avril 2022, est essentielle et complète les autres accords régionaux et sous-régionaux visant à traiter durablement la situation dans l'est de la République démocratique du Congo. À cet égard, le Gouvernement congolais doit reconnaître l'obligation qui lui incombe en vertu des accords régionaux et incorporer pleinement tous les groupes armés en application des accords de paix conclus.

Pour terminer, le Rwanda reste attaché aux efforts bilatéraux, régionaux et internationaux en cours visant à stabiliser l'est de la République démocratique du Congo et la région. Le Rwanda attend également avec intérêt le sommet que doit accueillir l'Angola pour promouvoir une désescalade dans notre région.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Burundi.

**M. Maniratanga** (Burundi) : La délégation du Burundi voudrait vous féliciter, Madame la Présidente, sur la manière dont vous assurez la présidence, et elle est témoin de l'importance des points que vous avez abordés depuis le début de ce mois de juin.

Ma délégation remercie Mme Julienne Lusenge pour son exposé hyper pathétique et voudrait particulièrement remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Cheffe de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour la qualité de ce rapport sous analyse aujourd'hui (S/2022/503). Elle salue le courage, l'engagement et tous les efforts déployés par le bureau de la MONUSCO en République démocratique du Congo dans un contexte quelque peu délicat et qui appelle une plus grande attention de la communauté internationale, et du Conseil de sécurité en particulier.

Devant la situation qui prévaut en République démocratique du Congo, la délégation du Burundi attache une grande importance aux principes de la résolution pacifique des différends à travers les mécanismes

universellement reconnu, comme la coopération, le dialogue et les bons offices. À cet effet, le Burundi s'emploiera plus au respect des principes sacro-saints de la Charte des Nations Unies et des instruments régionaux en matière de paix et de sécurité. Par ailleurs, il ne ménagera aucun effort pour la promotion de relations de bon voisinage avec tous les pays dans notre sous-région pour que règne la paix et que l'on puisse ainsi s'attaquer aux principaux défis qui se posent aussi bien au niveau régional qu'international, comme la sécurité, les changements climatiques, la relance économique, la lutte contre la pauvreté et tant d'autres.

En vertu du principe essentiel des solutions africaines aux problèmes africains, que nous souhaiterions consolider en formulant une approche régionale posant les bases de la résolution pacifique des conflits, ma délégation salue le leadership du Président kényan et s'aligne pleinement et entièrement sur le processus de Nairobi sur la situation en République démocratique du Congo dans le cadre de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), ainsi que sur les conclusions du Sommet de la CAE tenu à Nairobi le 20 mai 2022, et privilégie avant tout le respect de la dimension régionale dans la gestion des différends en Afrique.

La lutte contre les groupes armés et terroristes locaux et étrangers qui pullulent à l'est de la République démocratique du Congo, ainsi que les guerres par procuration, doivent demeurer une priorité des États de la région afin de stabiliser définitivement cette sous-région. Une attention particulière devrait aussi être réservée aux revendications légitimes de la République démocratique du Congo en ce qui concerne le respect et la défense de sa souveraineté.

Pour terminer, le Burundi appelle au respect des dispositions contenues au paragraphe 5 de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République démocratique du Congo et la région, signé à Addis-Abeba, et se félicite de tous les efforts déployés par l'ONU, l'Union africaine et la Communauté d'Afrique de l'Est pour une paix durable dans l'est de la République démocratique du Congo.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. Je vais maintenant lever la séance afin que le Conseil puisse poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations à huis clos.

*La séance est levée à 12 h 20.*